



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

LA PLATEFORME PASTORALE DU TCHAD (PPT)

RAPPORT DE MISSION

FORMATION DES PRODUCTEURS RURAUX SUR LE GUIDE EN IMAGE POUR L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DES REGIMES FONCIERS RURAUX ET LES COMPOSANTES DIRECTIVES VOLONTAIRES ET REFORME FONCIERE AU TCHAD

Province du Mandoul'
(3 au 4 décembre à Koumra)



Décembre 2025

TABLE DES MATIERES

<u>REMERCIEMENTS</u>	3
<u>INTRODUCTION</u>	4
1.1- OBJECTIFS DE LA MISSION	5
1.1-1. OBJECTIF GENERAL	5
1.1-2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	5
1.2- RESULTATS DE LA MISSION	6
<u>2. METHODOLOGIE</u>	7
2.1- CALENDRIER DES ATELIERS ORGANISES	7
2.2- COMPOSITION DE L'EQUIPE DE LA MISSION	7
<u>3. DEROULEMENT DE LA MISSION</u>	8
3.1- VISITE DE COURTOISIE ET PREPARATION DE L'ATELIER	8
3.2- CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER	8
3.3- DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA FORMATION	12
3.3-1. JOURNEE 1 DE LA FORMATION	13
3.3-2. JOURNEE 2 DE LA FORMATION	14
3.4- CONSTATS FAIT ET DIFFICULTES ENREGISTREES LORS DE LA FORMATION	17
3.4-1. CONSTATS	17
3.4-2. DIFFICULTES	17
<u>CONCLUSION`</u>	18
<u>ANNEXES</u>	19
ANNEXE 1 : ORDRE DE MISSION	19
ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS	19
ANNEXE 3 : AUTRES PIECES ET FACTURES EN PAPIERS	19

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour la confiance et le soutien qu'elle a accordé à la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) afin qu'elle renforce les capacités des producteurs ruraux sur la gouvernance responsable du foncier.

Nos remerciements vont également à l'endroit de la Coordinatrice des projets fonciers à la FAO pour ses efforts louables et les facilités pour la mise en œuvre du protocole d'accord PPT-FAO.

Nous voudrions exprimer notre gratitude à l'expert foncier de la FAO au Tchad, à l'équipe de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) pour leur accompagnement technique dans le cadre de cette mission.

Nous présentons notre profonde reconnaissance aux responsables des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Elevage de la province du Logone Occidental pour les facilités et l'accompagnement à la réussite de cette mission.

A vous tous, nous disons grand merci !

INTRODUCTION

La Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) a conduit sur financement de la FAO, un processus inclusif de concertations pour l'élaboration d'un guide en image sur les Directives volontaires, d'une cartographie des acteurs liés à la transhumance interne et transfrontalière et d'une documentation d'une bonne pratique en lien avec la transhumance et l'interaction des acteurs du monde rural. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet intitulé « améliorer la gouvernance foncière et réduire les conflits liés à la transhumance transfrontalière en république du Tchad, en République Centrafricaine et en République du Cameroun financé.

L'élaboration de ces trois documents avait suivi plusieurs étapes notamment des rencontres techniques et de collectes des données pour la conception de leurs contenus, la révision des contenus élaborés dans ces documents par un noyau d'experts de la PPT et de la FAO avant de procéder à des ateliers de pré-validation et de validation de ces trois livrables.

Ces documents visent à apporter une contribution significative pour une bonne gouvernance foncière mais aussi à promouvoir le secteur pastoral à travers une transhumance pacifique et bénéfique aux communautés locales. Cet appui vient à point nommé surtout que le Tchad a entamé depuis plusieurs années un processus de réforme foncière par l'élaboration d'une Politique Nationale Foncière au Tchad (PNFT) dont la démarche était holistique et inclusive avec une prise en compte optimale du foncier rural.

Cependant, pour atteindre les objectifs escomptés qui sont l'amélioration de la gouvernance foncière et la réduction des conflits liés à l'exploitation

des ressources naturelles, une vulgarisation et une formation des acteurs ruraux sur ces documents s'avèrent indispensables.

Le présent rapport rend compte du déroulement de l'atelier de formation des producteurs ruraux sur le guide en image et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad dans la province du Mandoul dont le but est d'outiller les producteurs ruraux des connaissances pratiques et théoriques en matière de gouvernance responsable des régimes fonciers ruraux. Les thématiques suivants ont été abordés lors de ces séances :

- Les Directives volontaires et ses principes généraux et de mise en œuvre ;
- Le processus de réforme foncière et ses atouts ;
- Les droits et devoirs des producteurs ruraux ;
- Les principaux problèmes de la gouvernance des ressources naturelles ;
- Les solutions pratiques et现实的 pour la prévention et la gestion des conflits ;

1.1- OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1-1. OBJECTIF GENERAL

Cette mission a pour objectif général de former les producteurs ruraux sur l'utilisation et l'appropriation du guide en image « Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers ruraux au Tchad » et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad.

1.1-2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, cette formation vise à :

- ✓ Rappeler aux producteurs ruraux les bonnes pratiques en lien avec leurs droits et devoirs pour une gouvernance responsable des ressources naturelles ;
- ✓ Parcourir avec les producteurs les domaines d'actions et leurs mises en contribution à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles y compris le foncier ;
- ✓ Améliorer la connaissance et usage des instruments régionaux et internationaux par les producteurs ruraux pour améliorer la gouvernance foncière, notamment Les Directives volontaires sur les régimes fonciers (DV) et le Guide Technique pour l'amélioration de la gouvernance des terres pastorales (Guide Technique 6, FAO) ;
- ✓ Echanger avec les producteurs ruraux sur le processus de réforme foncière et ses perspectives au Tchad.

1.2- RESULTATS DE LA MISSION

Les principaux résultats obtenus de cette mission sont les suivants :

- ✓ Deux jours de formation sont organisés sur les bonnes pratiques et les domaines d'actions pratiques à l'intention de 30 participants issus de différents groupes d'acteurs (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs), ainsi que les services techniques déconcentrés de l'État dans la province du Mandoul ;
- ✓ Des connaissances sur l'usage des instruments régionaux et internationaux en vue d'améliorer la gouvernance foncière, notamment Les Directives volontaires sur les régimes fonciers (DV) et le Guide Technique pour l'amélioration de la gouvernance des terres pastorales sont transmises aux participants de l'atelier de formation ;
- ✓ Des information et communication sur le processus de réforme foncière au Tchad notamment la PNFT et le code pastoral en cours sont également transmises aux participants.

2. METHODOLOGIE

L'atelier de formation s'est déroulé sous formes d'échanges : des présentations suivies de débats et des ateliers de discussions en groupe sont les principales approches utilisées. La localité de Moïssala a été retenue pour abriter la rencontre mais compte tenu de son inaccessibilité, l'atelier a été transféré à Koumra et a connu la participation des producteurs autour des localités environnantes.

Pour aborder l'ensemble des thématiques prévues, deux jours ont permis de dérouler les présentations prévues et avoir des échanges approfondis et fructueux avec les participants. Les thématiques ont été animées par les formateurs de la PPT après avoir été briefés lors de l'atelier de formation des formateurs qui a eu lieu à N'Djamena.

NB : Compte de ce changement, le calendrier de la mission était inversé avec celui du Logone Occidental.

2.1- CALENDRIER DES ATELIERS ORGANISES

L'atelier de formation des producteurs ruraux sur le guide en image et les composantes directives volontaires et réforme foncière au Tchad, objet de cette mission s'est déroulée du 03 au 04 Décembre 2025 à Koumra, regroupant les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs de la province du Mandoul ainsi que cinq participants des services techniques déconcentrés de l'État.

2.2- COMPOSITION DE L'EQUIPE DE LA MISSION

L'équipe de la mission est composée de trois personnes : un Chef de mission, qui est le Secrétaire Exécutif de la Plateforme Pastorale du Tchad assisté de deux formateurs chargés d'animer la formation sur le guide en

image et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad.

3. DEROULEMENT DE LA MISSION

3.1- *VISITE DE COURTOISIE ET PREPARATION DE L'ATELIER*

L'équipe de la mission a entamé ses travaux par la visite de courtoisie au Délégué Provincial de l'Elevage, puis au Secrétaire Général de la Province (SGP) du Mandoul. Ces rencontres d'informations aux autorités de la place sont des occasions que le Secrétaire Exécutif de la PPT profite pour présenter à ces dernières l'objet de la mission et d'expliquer également les buts visés par la formations et surtout les cibles visés. Après cette civilité, l'équipe ce sont les travaux de l'atelier qui démarrent



Photo de présentation des civilités auprès du SGP à Koumra

3.2- *CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER*

C'est le Secrétaire Général de la Province représentant le Délégué Général du Gouvernement auprès de la province du Mandoul qui a ouvert

les travaux de l'atelier. Trois temps forts ont marqué cette cérémonie d'ouverture : le mot de bienvenue de Mme la Délégué Provincial de l'Élevage, Le Secrétaire Exécutif Permanent de la PPT et enfin le discours du Secrétaire Général de la Province.

Dans son mot de Bienvenu, le Délégué de l'élevage et de la production animale de la province du Mandoul a exprimé ses remerciements à tous les participants d'avoir répondu présent à cette formation et à l'équipe de la mission, sur le choix porté sur sa province. Elle ensuite demander l'indulgence de tous les participants pour les imperfections qu'ils auront à constater surtout que c'est au dernier moment que le lieu de l'atelier initialement prévu à Moïssala a été raméné à Koumra.



Photo de Délégué de l'Elevage de la Province du Mandoul

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Exécutif Permanent de la PPT a exprimé sa satisfaction pour le déplacement des participants malgré leur engenda chargé en cette période de récolte. Il ensuite rappelé après avoir présenté brièvement la PPT, que plusieurs facteurs mettent en concurrence les producteurs ruraux dans l'exploitation des ressources

naturelles et le guide en image et la réforme foncière entamée au Tchad se présentent comme quelques solutions à ces défis si une fois l'application est devenue effective. Il a ensuite invité les participants à s'investir convenablement afin que les discussions sur les bonnes pratiques et les solutions proposées puissent nous conduire vers une gestion responsable de nos ressources naturelles.



Photo du Secrétaire Exécutif de la PPT

Enfin, dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général de la Province du Mandoul s'est réjoui du choix porté sur sa province pour abriter la formation. Il a aussi rappelé l'apport socio-économique du secteur agro-pastoral à l'échelle national mais aussi à l'échelle avant de s'appesantir sur les difficultés que rencontre ce secteur. Il a ensuite salué la PPT pour son accompagnement auprès du Gouvernement sur la recherche des pistes de solutions à la question de gestion des ressources naturelles et partant du foncier. Pour finir, il également exprimé sa gratitude à la FAO pour avoir financé l'organisation de cette formation.



Photo du SGP lors de la cérémonie d'ouverture



Photo de famille de l'atelier

3.3- DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE LA FORMATION

L'atelier de formation des producteurs ruraux sur le guide en image et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad dans la province du Mandoul a duré deux (02) jours avec un caractère participatif et sous forme de débats-informés, conformément au programme de formation établi.

Durant les deux jours, les sessions de formation se sont succédées les uns après les autres :

Journée 1 de la formation :

- Présentation et débat sur les principes généraux et de mise en œuvre des Directives volontaires ;

Journée 2 de la formation :

- Présentation et débat sur le processus de réforme foncière au Tchad et ses biens faits pour le monde rural ;
- Présentation et débat sur le guide en image.



Photo lors des séances de formation

3.3-1. JOURNÉE 1 DE LA FORMATION

La première journée a connu une présentation suivie de débats approfondis :

- a. Présentation et débat sur les principes généraux et de mise en œuvre des Directives volontaires

Cette présentation est assurée par **Dr. ACHERIF HAMID ZAGALO** qui avait passé en revue la démarche aboutissant à l'élaboration des Directives Volontaires et ses objectifs, les cinq principes généraux et les dix principes de mise en œuvre des Directives volontaires. Une interprétation de ces principes avec des exemples pratiques adaptés à la réalité du monde rural était faite par le présentateur.

Des discussions intenses sont menées par les participants confirmant l'utilité de ces principes pour une gestion responsable du foncier rural.

Le présentateur a rappelé la contextualisation de ces DV sous forme d'un guide en image qui sera présenté le deuxième jour de la formation.

Les Cinq principes généraux abordés sont :

- 1- Reconnaître et respecter tous les détenteurs de droits fonciers légitimes et leurs droits ;
- 2- Protéger les droits fonciers légitimes contre les menaces et les violations ;
- 3- Promouvoir et faciliter l'exercice des droits fonciers légitimes ;
- 4- Donner accès à la justice en cas de violation de droits fonciers légitimes ;
- 5- Prévenir les différends fonciers, les conflits violents et la corruption.

Les Dix principes de mise en œuvre des DV présentés lors de cette formation sont :

- Dignité humaine ;
- Non-discrimination ;

- Équité et justice ;
- Égalité des sexes ;
- Approche holistique et durable ;
- Consultation et participation ;
- État de droit ;
- Transparence ;
- Obligation de rendre compte ;
- Amélioration continue.



Photo du présentateur lors de la formation

La première journée s'est terminée à 15h 30 mn dans une ambiance fraternelle et d'espoir pour le changement.

3.3-2. JOURNÉE 2 DE LA FORMATION

La deuxième journée est marquée par la présentation du processus de réforme foncière au Tchad et ses biens faits pour le monde rural et le parcours détaillé du Guide en image avec l'ensemble des producteurs ruraux présents à la formation.

- a. Présentation et débat sur le processus de réforme foncière au Tchad et ses biens faits pour le monde rural

Cette partie est assurée par **M. AHMED MOHAMED NADIF** qui a rappelé d'abord le processus dans son entier allant de la mise en place du Comité Multi-acteurs chargé de conduire le processus, à l'organisation des ateliers au niveau déconcentré jusqu'à l'élaboration d'une Politique Nationale Foncière du Tchad et sa validation nationale de manière participative et inclusive. Le document est actuellement aux mains du Gouvernement pour son adoption.

Cette PNFT comporte huit orientations clés dont un est spécifique au foncier rural. Cette politique est un atout clé pour arriver à une réforme foncière idéale pour notre pays en général et le foncier rural en particulier.

Les discussions ont porté sur les problèmes que rencontrent les producteurs ruraux sur le domaine du foncier et la nécessité de faire une réorganisation du foncier rural en distribuant les vocations aux terres.



Photo du présentateur lors de la formation

- b. Présentation du Guide en image pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers ruraux au Tchad

La présentation de cette session est animée par **Dr. ACHERIF HAMID ZAGALO** qui avait fait une introduction de la session donnant la vision globale du guide en image et les aspects auxquels le guide met l'accent en termes d'amélioration de la gouvernance du foncier rural. Ensuite le présentateur a utilisé une approche pédagogique en parcourant image par image du guide pour leur permettre de mieux cerner les messages que portent ces images.



Photo du présentateur lors de la formation

Au début de chaque séance, une copie du guide a été distribuée aux participants pour leur permettre d'assurer le relais de transmission des informations aux autres producteurs afin que les problèmes liés à l'exploitation de la terre devient un facteur de vivre ensemble .

A la fin de la session, des discussions fructueuses ont été menées par les participants sous le guide du formateur sur la nécessité de diffuser les messages importants du guide dans toutes les localités potentiellement conflictuelles. Les participants ont également exprimé leur engagement à œuvrer pour la cohabitation pacifique.



Photo lors des séances de formation

3.4- CONSTATS FAIT ET DIFFICULTES ENREGISTREES LORS DE LA FORMATION

3.4-1. CONSTATS

Les constants faits par l'équipe d'animation de la formation se résument comme suit :

- Les images sont plus attractives aux producteurs ruraux avec une participation optimale de tous les participants aux discussions et aux échanges ;
- L'équipe a remarqué également que l'essentiel de la formation a été retenu, les concernés ont également montré et manifesté beaucoup d'intérêt pour la formation et pour l'appui logistique après formation afin de profiter de la présence des techniciens pour maîtriser et s'approprier les tâches ;
- La volonté des producteurs à procéder à la mise en application des orientations et des domaines d'actions recommandées par le guide.

3.4-2. DIFFICULTES

Les difficultés observées par l'équipe lors de la formation des producteurs sont entre autres :

- La Coïncidence de l'atelier au jour du marché hebdomadaire de PENI qui a rendu difficile la mobilisation des producteurs ruraux ;
- La perte de l'espoir pour un retour harmonieux de cohabitation pacifique entre les producteurs dont le guide pourrait résoudre avec son contenu riche en bonnes pratiques et son initiation au dialogue entre les différents acteurs.

3.5- CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER DE FORMATION DES ACTEURS RURAUX

La formation des producteurs ruraux sur le Guide en image et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad a été clôturée par le Délégué de l'élevage de la province du Mandoul en présence du Secrétaire Exécutif Permanent de la PPT.

Avant le mot de clôture, le Secrétaire Exécutif Permanent de la PPT au regard de l'engouement des participant au déroulement de l'atelier, a exprimé sa satisfaction pour les deux jours de travaux. Il a aussi exprimé ses vœux de voir à partir de cette formation, les conflits violents en baisse. La Délégué quant à elle a exprimé également sa satisfaction de l'approche de la formation et l'intérêt de la thématique combien de fois utile pour la province. Il a demandé aux participants d'être le relais pour une large diffusion du guide auprès de la population rurale une fois de retour dans leurs localités respectives.

CONCLUSION`

La formation organisée au profit des producteurs ruraux sur le guide en image et les composantes Directives volontaires et réforme foncière au Tchad s'est terminée sous la satisfaction de tous les participants. Cet

atelier a été un moment crucial pour rappeler aux producteurs ruraux les pratiques qui peuvent conduire à une gestion responsable des ressources naturelles. Le niveau de participation des participants dans les échanges aux différentes séances de formation a été appréciable et satisfaisant. Cela atteste bien que l'essentiel de la formation a été compris par les participants. Les communications ont été en grande partie la base de cette réussite car elle sont faites à travers des termes simples et des langues (arabe et français) que l'ensemble des participants maîtrisent mieux. La distribution des supports notamment le guide en image a été également l'un des facteurs de satisfaction des participants à cet atelier de formation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DE MISSION

ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 3 : AUTRES PIECES ET FACTURES EN PAPIERS

Fait à N'Djamena, le 05 Décembre 2025

L'animateur du projet

Dr. ACHERIF HAMID ZAGALO